

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 03-JE

Evénement :	collision en finale avec un hangar.
Cause identifiée :	inhibition de décision lors d'une finale non stabilisée.

Conséquences et dommages :	aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	ULM pendulaire biplace Air Création GTE 503 SL, aile Mild 16.
Date et heure :	dimanche 14 mars 1999 à 10 h 00.
Exploitant :	privé.
Lieu :	plate-forme ULM Saint-Gal-sur-Sioule (63) (privée).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 19 ans, UL de novembre 1998, 20 heures de vol, toutes sur type dont 11 en double commande et 8 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 190° / 04 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 4600 pieds, QNH 1020 hPa, température 12 °C.

Circonstances

A l'issue d'un vol local et après un premier atterrissage, le pilote décolle à nouveau et effectue un tour de piste. Sa trajectoire en finale forme un angle convergent avec la piste et passe au-dessus du toit d'un hangar de six mètres de haut qui borde la plate-forme. La roue droite du train principal heurte le toit du hangar et entre en contact avec l'hélice, occasionnant la rupture de deux pales. L'appareil, fortement déséquilibré, poursuit sa descente et s'immobilise sur la piste après un contact violent du chariot avec le sol.

Un témoin a rapporté qu'après l'accident, le pilote lui avait fait part de l'angoisse qu'il avait ressentie à l'approche du hangar. Cette angoisse était de nature à provoquer une inhibition de son action.

